



Coordination des Fédérations et Associations
de Culture et de Communication

11e Baromètre Flash de la COFAC Des difficultés de trésorerie qui deviennent très préoccupantes pour l'emploi et l'activité

Santé et bien-être : des enjeux pour les pratiques artistiques et culturelles

Depuis 2021 le Baromètre Flash de la COFAC mesure la pression sur les dirigeants des associations culturelles afin de mieux comprendre et anticiper leurs besoins. La dernière édition du Baromètre s'est tenue en ligne du 4 mai au 7 juillet 2026 auprès des responsables d'associations culturelles.

Alors que les associations culturelles font face à des difficultés croissantes de trésorerie, les tensions sur leurs financements fragilisent leur capacité à maintenir leurs activités, leurs emplois et leurs projets. **Près d'une association employeuse sur deux (47%) a connu des difficultés de trésorerie au cours des trois dernières années**, et **18%** d'entre-elles disposent aujourd'hui de **moins de trois mois de trésorerie**.

Les associations adaptent déjà leur modèle, notamment par l'augmentation des tarifs et la recherche de nouvelles ressources de financement. Cette capacité d'adaptation repose de plus en plus sur les bénévoles, mais elle atteint ses limites car la pression engendrée n'est pas soutenable à terme.

Dans ce contexte, la stabilité apparente de certaines subventions ne doit pas masquer la réduction progressive des marges de manœuvre des associations. **Lorsque les financements stagnent tandis que les coûts augmentent, les fonds propres et les réserves jouent le rôle d'un amortisseur, mais cet amortisseur n'est pas inépuisable et pèse lourdement sur les bénévoles** : son érosion réduit progressivement la capacité des associations à absorber les imprévus, à investir et à se développer. Au-delà de la survie d'une structure, cette question mérite de peser dans les arbitrages car quand une association disparaît, des emplois peuvent s'éteindre, mais aussi des lieux où l'on crée, où l'on apprend, où l'on fait société et où le lien social et l'art maintiennent en bonne santé. Et, n'oublions pas que 67 % des répondants interviennent en zone rurale.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les pratiques artistiques et culturelles contribuent aux enjeux de santé et de bien-être : **58 % des associations culturelles employeuses et 49 % des associations non-employeuses considèrent leurs effets sur la santé comme un enjeu pour leur activité**, mais les moyens humains, financiers et la formation restent des freins à la prise en compte de la dimension « santé » dans leur activité.

Dans un contexte de difficulté économique globale du pays, le maintien de l'emploi culturel, du bénévolat et de la diversité des pratiques nécessite donc **un soutien public clair aux besoins de la société et adapté aux réalités économiques des associations**. Il s'agit de permettre de préserver leur capacité d'agir, donc leur citoyenneté, et de continuer à faire vivre la culture, renforcer la cohésion, le lien social et le bien-être dans les territoires.

[Découvrir les résultats du 11e Baromètre de la COFAC](https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2026/09/resultats-11e-barometre-de-la-cofac.pdf)

<https://cofac.asso.fr/wp-content/uploads/2026/09/resultats-11e-barometre-de-la-cofac.pdf>

A propos de la COFAC :

La COFAC rassemble 27 fédérations œuvrant dans l'ensemble des champs artistiques et culturels et représente plus de 40 000 associations culturelles. Elle permet aux acteurs associatifs de réfléchir et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des bénévoles, des amateurs et des usagers dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques culturelles.

COFAC, 22 rue Oberkampf 75011 PARIS
Site internet de la COFAC : www.cofac.asso.fr

CONTACTS PRESSE :

Marie-Claire MARTEL, présidente
marieclaire.martel@cofac.asso.fr / 06 75 62 40 81

Eva CAMPS, coordinatrice nationale
eva.camps@cofac.asso.fr / 06 80 98 40 09

Louis MILLET, chargé de communication
louis.millet@cofac.asso.fr / 01 43 55 60 63